



Centre Anti-Poison pour le Québec: (800) 463-5060

Tél. (Qc): (418) 660-8666 / 800-890-8666

Fax. (Qc): (418) 660-8998

## FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

### SECTION 01 - IDENTIFICATION

Identification du produit NITRATE D'ARGENT (0.0282N / M)		Utilisation du produit Usage en laboratoire	
Formule chimique AgNO <sub>3</sub>		Numéro MAT AS-0282	Masse molaire 169,88
Nom chimique / Nom commercial / Synonymes SILVER NITRATE, NITRIC ACID SILVER SALT, LUNAR CAUSTIC, SILBERNITRAT			
Nom du fournisseur Laboratoire MAT		Adresse - Rue 610, rue Adanac	
Ville Québec		Province Québec	
Code postal G1C 7B7	Internet www.labmat.com	Numéro de téléphone 418-660-8666 / 800-890-8666	
Téléphone en cas d'urgence CANUTEC: 613-996-6666		CENTRE ANTI-POISON DU QUÉBEC 800-463-5060	
Date FDS préparée 2019-12-10	FDS Préparée par Laboratoire MAT	Courrier électronique labmat@labmat.com	

### SECTION 02 - IDENTIFICATION DES DANGERS

Classification SIMDUT/SGH	Non classifié comme matière dangereuse selon SIMDUT 2015
Autres dangers	NFPA (Degré du danger: 0=Minimal; 1=Léger; 2=Modéré; 3=Sérieux; 4=Extrême)
	<b>Santé</b> 1 <b>Inflammabilité</b> 0 <b>Réactivité</b> 0 <b>Spécial</b>

### SECTION 03 - INFORMATION SUR LES INGRÉDIENTS

Ingrédients (Dénomination chimique / synonymes)	Numéro CAS et tout identificateur unique	Concentration (%)
Nitrate d'argent	7761-88-8	0.5

## SECTION 04 - PREMIERS SOINS

<b>Si contact avec yeux</b>	Laver les yeux à grande eau pendant au moins 15 minutes tout en maintenant les paupières écartées afin de bien rincer l'oeil. Si l'irritation persiste, consulter un médecin.
<b>Si contact avec peau</b>	Laver la peau à grande eau pendant au moins 15 minutes. Enlever les vêtements souillés. Si l'irritation persiste, consulter un médecin.
<b>Si inhalé</b>	Déplacer la personne incommodée à l'air frais. Si la respiration est difficile, donner de l'oxygène. Consulter un médecin.
<b>Si avalé</b>	Si la personne est consciente, faire boire de l'eau. Ne portez rien à la bouche d'une personne inconsciente. Consulter un médecin.
<b>Symptômes et effets les plus importants (aigus et retardés)</b>	Réf. section 11.
<b>Prise en charge médicale immédiate ou traitement spécial, si nécessaire</b>	En cas de consultation médicale, gardez cette fiche à disposition.
<b>Conseils généraux</b>	Montrer cette fiche de données de sécurité au médecin traitant.

## SECTION 05 - MESURES À PRENDRE EN CAS D'INCENDIE

<b>Inflammabilité</b>	Non
<b>Conditions d'allumage</b>	Risques de feu ou d'explosion si chauffé ou broyé en présence de produits combustibles.
<b>Agents d'extinction appropriés</b>	Pulvériser de l'eau ou utiliser de la mousse résistant à l'alcool, ou de la poudre sèche.
<b>Agents d'extinction inappropriés</b>	Ne pas utiliser de dioxyde de carbone.
<b>Produits de combustion / décomposition dangereux</b>	Des produits de décomposition dangereux se forment en cas de feu. - argent/oxydes d'argent - oxydes d'azote (NOx).
<b>Dangers spéciaux de feu et d'explosion</b>	Lorsqu'il est concentré, le produit réagit selon les caractéristiques suivantes: Oxydant fort. Les solutions de nitrate d'argent mélangées avec l'ammoniaque seule ou le carbonate de sodium combiné à l'hydroxyde de sodium peuvent générer une explosion. La réaction du nitrate d'argent avec le charbon, l'acétaldéhyde, l'acétylène et autres alcynes terminaux peut produire des composés potentiellement explosifs. Le nitrate d'argent combiné avec du magnésium en poudre peut prendre feu ou exploser au contact d'une source d'humidité. Une explosion peut se produire en agitant du nitrate d'argent qui a été préalablement recristallisé à l'aide d'un mélange d'eau et d'éthanol. Peut réagir violemment au contact des produits incompatibles (réf. section 10).
<b>Équipements de protection spéciaux / précautions spéciales pour pompiers</b>	Écarter les substances incompatibles si cela peut se faire sans risque. Les pompiers doivent être munis d'un équipement de protection standard, vêtement ignifuge, casque à masque facial, gants, bottes de protection, et s'il y a lieu, un appareil respiratoire autonome.

## SECTION 06 - MESURES À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTEL

<b>Méthodes et matériaux pour confinement et nettoyage, précautions individuelles équipement de protection et mesures d'urgence</b>	Évacuer le personnel vers des endroits sûrs. Absorber le produit avec du sable ou de la vermiculite. Diluer les résidus avec de l'eau, nettoyer et rincer. Assurer une bonne aération des lieux. Disposer des résidus dans un contenant prévu pour l'élimination des matières dangereuses. Lors de la manipulation, porter un équipement de sécurité adéquat. Utiliser un appareil respiratoire au besoin.
---	--

## SECTION 07 - MANUTENTION ET STOCKAGE

<b>Conditions d'entreposage</b>	Entreposer dans un endroit frais et sec. Garder le contenant hermétiquement fermé et le ranger à l'écart de la chaleur, de l'humidité, des produits combustibles et organiques. Protéger des rayons du soleil et de la lumière. Garder le récipient bien fermé dans un endroit sec et bien ventilé. Sensible à la lumière.
<b>Méthode et équipement de manutention</b>	Embouteiller dans des contenants de verre ambré. Éviter le contact avec la peau et les yeux. Éviter la formation de poussières et d'aérosols. Prévoir une ventilation adéquate aux endroits où se forme la poussière ou la vapeur. Conserver à l'écart de toute flamme ou source d'étincelles - Ne pas fumer. Tenir à l'écart de la chaleur et des sources d'ignition. Porter l'équipement de protection individuel lors de la manutention. Assurer toujours une bonne ventilation. Transport selon TMD (réf. Section 14)

## SECTION 08 - CONTRÔLE DE L'EXPOSITION / PROTECTION INDIVIDUELLE

### Valeurs d'exposition

Composants	No.-CAS	Valeur	Paramètres de contrôle	Base
Silver nitrate	7761-88-8	TWA	0.010000 mg/m3	Canada. Alberta, Code de santé et de sécurité au travail (tableau 2 : VLE)
Remarques	VEMP 0.010000 mg/m3 Québec. Règlement sur la santé et la sécurité du travail, Annexe 1 Partie 1: Valeurs d'exposition admissibles des contaminants de l'air			
		TWA	0.010000 mg/m3	Canada. LEP Colombie Britannique
		STEL	0.030000 mg/m3	Canada. LEP Colombie Britannique
		TWA	0.01 mg/m3	Canada. Alberta, Code de santé et de sécurité au travail (tableau 2 : VLE)
		VEMP	0.01 mg/m3	Québec. Règlement sur la santé et la sécurité du travail, Annexe 1 Partie 1: Valeurs d'exposition admissibles des contaminants de l'air
		TWA	0.01 mg/m3	Canada. LEP Colombie Britannique
		STEL	0.03 mg/m3	Canada. LEP Colombie Britannique

<b>Origine des données</b>	Sigma-Aldrich (Millipore Sigma)
<b>Ventilation</b>	Hotte.
<b>Respiratoire</b>	Si les niveaux admissibles sont dépassés, utiliser un filtre mécanique / une cartouche contre les vapeurs NIOSH ou un respirateur avec alimentation d'air.
<b>Gants</b>	Manipuler avec des gants.
<b>Yeux</b>	Lunettes protectrices avec des volets de sécurité.
<b>Chaussures</b>	Utiliser des chaussures de sécurité.
<b>Vêtements</b>	Sarrau.
<b>Contrôle d'ingénierie</b>	Disposer de douches de sécurité et de douches oculaires sur les lieux de travail en cas d'urgence ainsi que d'un système de ventilation permettant de maintenir le niveau des concentrations dans l'air sous les valeurs limites d'exposition.

## SECTION 09 - PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

État physique	Liquide.
Apparence	incolore-
Odeur	Inodore.
Seuil olfactif	Données non disponibles
pH	5 (neutre).
Point de fusion / congélation	Données non disponibles
Point initial d'ébullition	Données non disponibles
Plage d'ébullition	Données non disponibles
Point d'éclair	Données non disponibles
Taux d'évaporation	Données non disponibles
Inflammabilité	Non
Limites inférieures d'inflammabilité ou d'explosivité (LEL %)	Données non disponibles
Limites supérieures d'inflammabilité ou d'explosivité (UEL %)	Données non disponibles
Tension de vapeur	Données non disponibles
Solubilité	Très soluble dans l'eau.
Densité de vapeur	Données non disponibles
Densité	1.005g/ml
Coefficient de partage--n-octanol/eau	Données non disponibles
Température d'auto-inflammation	Données non disponibles
Température de décomposition	Données non disponibles
Viscosité	Données non disponibles

## SECTION 10 - STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Réactivité	Non-réactif sous conditions normales.
Stabilité chimique	Stable dans les conditions de stockage recommandées. Se décompose à l'exposition à la lumière.
Risque de réactions dangereuses	Stable sous conditions normales.
Conditions d'instabilité (Incluant sensibilité aux chocs / décharge statique / vibrations)	Ce produit peut décomposer si exposé à la lumière.
Substances incompatibles	Lorsqu'il est pur, le produit réagit avec les produits suivants: Les agents réducteurs forts, l'acétaldéhyde, l'acétylène, l'acide chlorosulfonique, l'acide tannique, les alcalis, les alcools, l'ammoniaque, les bases fortes, les bromures, les carbonates, le charbon, les chlorures, le formaldéhyde, les huiles, l'hydrazine, les hypophosphites, les iodures, le magnésium, les phosphates, les sels ferreux, les sucres, les tartrates, les thiocyanates et la lumière.
Produits de décomposition dangereux	Des produits de décomposition dangereux se forment en cas de feu. Vapeurs toxiques d'oxydes d'azote. - argent/oxydes d'argent

## SECTION 11 - INFORMATION TOXICOLOGIQUE

## NITRATE D'ARGENT

<b>Premières voies d'absorption</b>	Ingestion, inhalation, la peau et les yeux.
<b>Effets / symptômes de l'exposition aiguë :</b>	Par voie d'exposition ci-dessous.
- Yeux	Irritation et peut entraîner une opacification de la cornée due à l'argyrisme (l'épiderme et les tissus sous-cutanés prennent une coloration gris ardoise due aux dépôts d'albuminate d'argent).
- Peau	Irritation et peut causer l'argyrisme.
- Respiration	Spasmes, irritation et inflammation du nez, de la gorge et des poumons. Oedème du larynx et des bronches. Pneumonie chimique et oedème pulmonaire pouvant entraîner la mort.
- Ingestion	Irritation et inflammation de la bouche, de la gorge, de l'oesophage et de la paroi abdominale. Douleurs abdominales, noircissement des muqueuses, crampes, diarrhées, salivation, nausées et vomissements, anurie, convulsions, hypotension, collapsus circulatoire, perte de conscience, coma et peut entraîner la mort.
<b>Effets / symptômes de l'exposition chronique</b>	Sensation de brûlure, argyrisme, troubles nerveux, douleurs dans la poitrine, toux, dyspnée, laryngite, bronchite chronique, maux de tête, vertiges, irritabilité, sudation, salivation, fatigue, fièvre, perte de poids et perte d'appétit, convulsions, nausées et vomissements.
<b>DL<sub>50</sub> (spécifier l'espèce et voie d'entrée)</b>	DL50 - Rat (Orale) : 1 173 mg/kg DL50 Dermale - Donnée non disponible.
<b>CL<sub>50</sub> (spécifier l'espèce et voie d'entrée)</b>	CL50 - Inhalation - Donnée non disponible.

## TABLEAU SYNTHÈSE

Effets / Symptômes de l'exposition aiguë de la solution:	Selon les voies d'exposition ci-dessous.
Yeux	À notre connaissance, le produit n'a pas été complètement évalué
Peau	À notre connaissance, le produit n'a pas été complètement évalué
Respiration	À notre connaissance, le produit n'a pas été complètement évalué
Ingestion	À notre connaissance, le produit n'a pas été complètement évalué
Effets / Symptômes de l'exposition chronique :	À notre connaissance, le produit n'a pas été complètement évalué
ETA Mélange (Estimation de la toxicité aiguë)	DL50 Oral: >5000 mg/kg - Rat DL50: Cutanée: Donnée non disponible CL50 Inhalation: Donnée non disponible

## SECTION 12 - INFORMATION ÉCOLOGIQUE

<b>Écotoxicité</b>	Nitrate d'argent: Toxicité aiguë de poisson: Essai en semi-statique CL50 - Pimephales promelas (Vairon à grosse tête) - 0.0012 mg/l - 96 h Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques: Essai en statique CE50 - Daphnia magna (Grande daphnie) : 0.00121 mg/l - 48 h Toxicité pour les algues: CE50 - Pseudokirchneriella subcapitata (algues vertes) - 0.0099 mg/l - 96 h
<b>Persistence et dégradation</b>	Donnée non disponible.
<b>Potentiel de bioaccumulation</b>	Bioaccumulation Cyprinus carpio (Carpe) - 41 d Facteur de bioconcentration (FBC): 70.
<b>Mobilité dans le sol</b>	Donnée non disponible.
<b>Autre effets nocifs</b>	Très toxique pour les organismes aquatiques. Un danger environnemental ne peut pas être exclu dans l'éventualité d'une manipulation ou d'une élimination peu professionnelle.

## SECTION 13 - DONNÉES SUR L'ÉLIMINATION

<b>Mesures pour l'élimination</b>	Éliminer le contenu/récipient conformément aux réglementations locales/régionales/nationales/internationales / ou contacter une firme spécialisée en élimination des déchets.
<b>Emballage contaminé</b>	Éliminer comme produit non utilisé.

## SECTION 14 - INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Numéro UN	N/R
Appellation réglementaire	
Classification du TMD	
Groupe d'emballage	
Indice de quantité limitée	
Indice PIU	
Dispositions particulières	

## SECTION 15 - INFORMATIONS SUR LA RÉGLEMENTATION

SIMDUT CANADA	Non classifié comme matière dangereuse selon SIMDUT 2015
---------------	--

## SECTION 16 - AUTRES INFORMATIONS

### Information supplémentaire

Les informations ci-dessus ont été préparées sur la base des renseignements disponibles les plus sûrs. Elles ne prétendent pas être exhaustives et devront être considérées comme un guide. Ceci ne représente aucune garantie quant aux propriétés du produit. Laboratoire MAT inc. ne pourra être tenu responsable des dommages résultant de l'utilisation ou de tout contact avec le produit sus-mentionné.

Dernière mise à jour: 2019-12-10